

Recommandations

pour écrire dans *La Revue sage-femme*

La Revue sage-femme paraît six fois par an. Les articles publiés répondent à un objectif majeur de cette publication qui est de permettre aux sages-femmes de produire des écrits scientifiques faisant état de leurs travaux. Le respect des recommandations suivantes est un préalable indispensable avant toute soumission d'article dans *La Revue sage-femme*.

Les articles des auteurs sages-femmes qui sont publiés dans *La Revue sage-femme* peuvent être commandés par la rédaction ou envoyés spontanément à cette dernière en vue d'une publication. Ces articles sont à adresser à :

Madame Marie-Chantal Blanchard, Rédaction de *La Revue sage-femme*, centre hospitalier universitaire d'Amiens, 124, rue Camille-Desmoulins, 80054 Amiens cedex 1, France. Tél. : +33 (0)3 22 53 36 00. E-mail : blanchard.marie-chantal@chu-amiens.fr

Rédigés en français, tous les articles doivent être originaux, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent en aucun cas avoir été déjà publiés dans une autre revue, ni être en cours de proposition pour une autre publication. Tout article, par exemple un mémoire effectué dans le cadre des études de sage-femme, devra faire l'objet de remerciements et/ou, selon participation, de l'intégration dans la liste des auteurs des noms des personnes ayant collaboré à l'élaboration de cet article.

Les articles de *La Revue sage-femme* peuvent être :

- des exposés de travaux originaux réalisés ou non dans le cadre d'un mémoire : leur longueur est en moyenne de 2000 mots, soit 8 pages dactylographiées, 3 tableaux, 2 figures, 25 références ;
- des exposés de faits cliniques, comprenant au maximum 8 pages dactylographiées, y compris le texte, le résumé de 50 mots, l'iconographie et la bibliographie avec 5 références au plus ;
- des fiches pédagogiques ou fiches-guide ;
- des points de vue, réflexions, notes, correspondances.

Tous les manuscrits doivent suivre la présentation ci-après. Ils doivent être dactylographiés en double interligne (Times ou Helvetica corps 12) avec des marges de 2,5 cm sur les côtés et en haut et en bas de page. Toutes les pages doivent être numérotées. Chaque partie (titre, résumé, texte, remerciements, références, tableaux) doit commencer sur une nouvelle page.

Page de titre

Le titre doit être concis et informatif. Cette page comprend les prénoms et noms des auteurs, leurs titres, le nom de l'institution d'origine du travail, le nom et l'adresse de l'auteur à qui la correspondance relative au manuscrit peut être adressée. Doivent être impérativement précisés une adresse e-mail ainsi qu'un numéro de téléphone et fax.

Préciser enfin numéros de téléphone et de télécopie/fax, ainsi qu'une adresse électronique/e-mail.

Résumé et mots clés

Les résumés (environ 150 mots) sont de préférence structurés de la façon suivante : *Objectif(s)*, *Modalités* (lieu de l'étude, matériel et méthodes, tests utilisés), *Résultats*, *Conclusion*. Les mots clés doivent être au nombre de 3 à 5. Mots clés et résumé sont rédigés en français, et traduits en anglais par les services de l'éditeur. Ils ne concernent que les exposés de travaux originaux et ceux de faits cliniques.

Texte

Il doit être divisé en sections titrées. Les articles longs peuvent avoir des sous-titres qui doivent être brefs (aucune phrase). Les points de vue, réflexions, notes, correspondances sont présentés librement. Les abréviations doivent être évitées, cependant certains mots et expressions revenant fréquemment dans le texte peuvent être indiqués sous une forme abrégée qui doit être expliquée dès la première citation. Une introduction peut présenter les objectifs de l'article. Elle n'abordera ni les résultats, ni les conclusions. Les données figurant dans les tableaux et figures ne doivent pas être reportées en totalité dans le texte, et seules figureront les principales observations.

Remerciements

Ils sont présentés sur une feuille à part.

Références bibliographiques

Elles sont numérotées consécutivement dans l'ordre dans lequel elles sont mentionnées pour la première fois dans le texte. Elles seront identifiées lorsqu'elles figurent également dans les tableaux. Chaque référence comporte le nom, l'initiale du prénom, les six premiers auteurs, le dernier nom, au-delà du sixième sera suivi de « et al. », le titre de l'article, le nom de la revue abrégée selon les normes de l'Index Medicus. Suivent l'année, le tome, la première et la dernière pages (exemple : 311-4, 257-60, 75-8).

Exemples :

- Pour un livre
Thoulon JM, Pasquier JC, Audra P. La surveillance du travail avant, pendant et après l'accouchement. Paris : Masson, 2003.
- Pour un article de revue
Brément S, Giard C, Racinet C. Impact d'une formation à l'accouchement physiologique sur les résultats maternels et périnataux. *La Revue sage-femme* 2005;4:115-23.

Tableaux

Ils sont présentés sur une feuille à part, numérotés en chiffres arabes, et appelés dans le texte dans leur ordre d'apparition. Le titre figure au-dessus et les explications et notes en dessous du tableau.

Figures et illustrations

Elles sont numérotées en chiffres arabes et appelées dans le texte dans l'ordre. Leur légende est dactylographiée sur une feuille à part. Les photographies sont fournies sous forme d'excellents tirages sur papier ou au format électronique. On indiquera au dos leur numéro, le nom du premier auteur et le haut du document.

Acceptations ou refus

Tous les articles sont soumis pour acceptation au comité de rédaction. La décision, après avis de lecteurs, appartient au seul comité de rédaction ; elle est transmise aux auteurs. En cas de refus motivé, le manuscrit est retourné. En cas d'acceptation, des réductions ou modifications peuvent être suggérées par le comité de rédaction aux auteurs.

Mise en production, correction d'épreuves, demandes de reproduction

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie.

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF.

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article au format PDF, ou par courrier postal si nécessaire. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur.